

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 25 (1954)

Heft: 3

Rubrik: Chronique économique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nécrologique qu'il lui consacra et que nous ne saurions assez méditer ; citant de lui une pensée qui éclaire d'une exacte lumière sa foi mystique et sa sereine confiance : « La science va au-devant de la conscience et de la foi. Croyez-moi, elles se rejoindront tôt ou tard. Nos recherches de laboratoire et notre foi doivent rester indépendantes les unes des autres. Leurs heurts actuels sont passagers et sans importance. Au reste qu'importe ! *La vérité pour être trouvée, veut être plus aimée que cherchée.* »

Grande et noble figure, le professeur Rollier est parti pour l'ultime voyage avec la sérénité et dans le calme olympien que donne la conscience d'avoir accompli une œuvre belle et féconde, à la mesure des dons qu'il tenait de la Providence. Oui, son œuvre lui survit comme le sillage lumineux de sa foi, de sa science et de son génie.

Lucien LIÈVRE

CHRONIQUE ECONOMIQUE

Un nouveau tarif douanier est à l'étude. Le règlement actuellement en vigueur date de 1906. Il a subi en 1921 une refonte presque complète et a été, par la suite, l'objet de retouches nombreuses. Notre tarif douanier a ceci de particulier, qu'il est basé sur le **poids** ou **volume** des marchandises, alors que, dans la plupart des autres pays, c'est sur la valeur que sont prélevés les droits d'entrée. Nos autorités ont eu sans doute de bonnes raisons pour adopter ce système il y a cinquante ans, qui était alors d'un usage beaucoup plus général. Il semble que cette formule sera maintenue, et l'on pense que le nouveau tarif sera augmenté dans une certaine mesure.

* *

L'indice des prix de gros s'inscrirait à 212,5 (août 1939 : 100) à fin janvier 1954, en progression de 0,8 % par rapport à la fin du mois précédent. Cette évolution résulte, en première ligne, d'une hausse des prix du café et des fèves de cacao, ainsi que de l'avoine, de l'orge, du maïs et du coton. En revanche, recul saisonnier des prix des veaux et des œufs ; baisse pour différents métaux, la laine mérinos, le son et les engrais.

* *

Les recettes fiscales de la Confédération se sont élevées, en 1953, à 1,598,750,000 francs, contre 1,672,436,000 francs en 1952. Cette différence s'explique par la périodicité de l'impôt de défense nationale. La part des cantons atteint 93,690,000 francs, contre 111,985,000 francs en 1952. — L'impôt pour la défense nationale a produit 210,55 millions de francs (384,71 en 1952), le sacrifice pour la défense nationale 1,67 million, l'impôt sur les bénéfices de guerre 2,17 millions (2,73), l'impôt anticipé 88,20 millions, la taxe militaire 15,75 millions (15,41), les droits de timbre 111,88 millions (109,26), l'impôt sur le chiffre d'affaire 473,11 millions (456,63), l'impôt sur le luxe 21,37 millions (20,52), l'impôt compensatoire 15,48 millions (14,89), l'impôt sur le tabac 74,58 millions (72,08), l'impôt sur la bière 14,37 millions (14,03), les droits de douane 513,85 millions (473,21), et les autres recettes (supplément de prix et autres) 55,71 millions (17,08).

* *

Le trafic sur le réseau des C.F.F. a été, en 1953, de 946.490 trains de voyageurs, réguliers, facultatifs et spéciaux, soit près de 6500 de plus qu'en 1952, et 418.923 trains de marchandises (près de 7600 de

plus). Depuis le mois d'août de l'an dernier, le trafic des marchandises a dépassé de quelque 200.000 tonnes celui de l'année précédente. Il est en augmentation sensible sur la ligne du Gothard ; il s'agit surtout de transports de denrées alimentaires.

* *

Les constructions des C.F.F. Notre réseau national compte environ 6300 kilomètres de voies et 18,500 aiguillages. Il faut remplacer chaque année 130 kilomètres de voies et 350 aiguillages. Les traverses en bois durent en moyenne 27 ans ; celles en acier, 40 ans. Mais ces durées sont plus réduites sur les lignes à grand trafic. Le poste « traverses » coûte 40 millions par an. Il faut ajouter à ces dépenses, le coût du remplacement des viaducs, le perfectionnement des installations de sécurité et la construction de doubles voies. D'ici à 1964, 150 kilomètres de doubles voies devront être établies. — Les besoins des C.F.F. en énergie électrique se sont élevés, en 1953, à 1045 millions de kwh. ; ils atteindront prochainement 1100 millions de kwh. L'administration des chemins de fer fédéraux envisage la création d'une usine à Göschenen, qui pourra fournir 200 millions de kwh.

* *

Banque nationale suisse. La situation au 15 février 1954 établit que les réserves monétaires ont augmenté de 9,3 millions de francs. L'encaisse-or s'est accrue de 21,9 millions et a atteint 6 milliards 106 millions de francs à la suite de la conversion de devises en or. Les devises, en général, marquent, à 523 millions, une baisse de 12,6 millions de francs. La compensation de janvier avec l'Union européenne de paiement a entraîné l'afflux de moyens monétaires pour un montant de 13 millions de francs.

* *

Banque populaire suisse. Le bénéfice net de 1953 est de 5,994,000 francs, contre 5,687,000 en 1952, après déduction des amortissements et réserves, de 1,250,000 francs, dont 750,000 d'amortissements sur bâtiments de banque.

* *

La Caisse hypothécaire du canton de Berne annonce un accroissement de bilan de 13,1 millions, ce qui le porte à 688,061,616 francs, avec un gain de 2,053,601 francs.

* *

La Caisse d'épargne de Bassecourt boucle ses comptes par un bénéfice de 142,990 francs 71 (y compris le report à nouveau de 30,900 francs 71), résultat supérieur à ceux de 1952 et de 1951.

* *

Les travailleurs étrangers. En 1953, la Confédération et les cantons ont décerné 161.219 permis de séjour, soit 12.471 de plus que l'année précédente, aux étrangers venus travailler en Suisse. L'industrie du bâtiment est en première place, avec 41.600 autorisations. Viennent ensuite l'industrie hôtelière, avec 31.000 ; l'agriculture et l'horticulture, avec 28.300. 21.000 étrangers sont employés dans des ménages. On compte 97.114 hommes et 65.158 femmes.

* *

L'horlogerie suisse se défend sur le marché américain. Une publication de notre industrie horlogère relève les points suivants. Des industries américaines, représentant un chiffre d'affaires annuel de 350 millions de dollars, sont actuellement fondées sur l'importation

Nos bons hôtels du Jura

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements ci-dessous et les recommander à vos amis

Bienne	Hôtel Seeland (<i>A. Flückiger</i>) Confort, entièrement rénové	(032) 2.27.11
Boncourt	Hôtel A la Locomotive (<i>L. Gatherat</i>) Salles pour sociétés, son confort, ses spécialités	(066) 7.56.63
Delémont	Hôtel de la Gare Terminus (<i>Th. Hofner</i>) Confort, salles pour réunions et banquets	(066) 2.13.95
Delémont	Hôtel La Bonne Auberge (<i>W. Lanz</i>) Son confort, sa cuisine, ses vins	(066) 2.17.58
Montfaucon	Hôtel de la Gare (<i>L. Girardin</i>) Sa situation dans les sapins, sa cuisine	(039) 4.81.06
Moutier	Hôtel Suisse (<i>C. Brioschi</i>) Son confort, sa cuisine, sa cave	(032) 6.40.37
Porrentruy	Hôtel du Simplon (<i>E. Jermann</i>) Son confort, sa cuisine, sa cave	(066) 6.14.99
Porrentruy	Hôtel du Cheval Blanc (<i>C. Sigrist</i>) Ses grandes salles, son confort, sa cuisine	(066) 6.11.41
La Neuveville	Hôtel du Lac (<i>A. Haefliger</i>) Sa cuisine, sa cave	(038) 7.91.32
St-Imier	Hôtel des XIII Cantons (<i>J. Wermeille</i>) Relais gastronomique, ses grandes salles, son grill-room, son bar	(039) 4.15.56
La Chaux-d'Abel	Pension (<i>H. Staedeli-E. Wiederkeler</i>)	(039) 8.11.52

*gros lots
2 fois
50'000 Frs
seva
8 mai*

92/4

de montres et mouvements suisses. Ces importations atteignent annuellement 58 millions de dollars. En 1952, la valeur des exportations suisses vers les Etats-Unis s'est élevée à 164 millions de dollars. Les importations suisses en provenance des Etats-Unis se sont élevées, la même année, à 194 millions de dollars, dont 68,6 millions de dollars au titre des importations de produits agricoles et 65 millions à celui des importations de machines, instruments et métaux. Les ouvriers de l'industrie horlogère suisse sont les ouvriers les mieux payés de l'Europe. Une augmentation des tarifs américains sur les montres et mouvements importés de Suisse pénaliserait les consommateurs américains en provoquant une hausse des prix des montres sur le marché américain et en leur enlevant une bonne partie du choix qu'ils y trouvent actuellement. La Suisse fournit, en effet, aujourd'hui, environ les 7/10 du marché américain des montres à rubis. Les droits de douane suisses, les plus bas d'Europe, sont en moyenne de 8,8 %. Pour les produits américains, ils sont seulement de 1,5 % supérieurs à cette moyenne. Par contre, les droits de douane américains sur les produits suisses atteignent déjà un niveau moyen de 27 %.

* *

Le prix de la benzine est réduit de trois centimes par litre, soit de 60 à 57 centimes à toutes les colonnes d'essence de Suisse, y compris le Liechtenstein. Le prix de l'huile Diesel subit aussi une baisse de trois centimes par litre.

Les importations de bétail de boucherie ont été extrêmement minimes en 1953. Le « Journal suisse des bouchers » précise que, l'an dernier, on a importé 883 pièces de gros bétail, contre 9654 en 1952, 20.060 en 1951 et 34.150 en 1950.

Le marché des œufs vient d'être réglé par une nouvelle ordonnance, quant à la production, l'importation et le placement. L'ordonnance traite surtout des mesures que les producteurs doivent prendre eux-mêmes pour adapter la production aux besoins du marché et en améliorer la qualité. L'ouverture de parcs avicoles comptant plus de cent cinquante poules pondeuses demeure subordonnée à une autorisation, car la production des œufs est réservée en premier lieu aux petites exploitations agricoles. Le régime du permis subsiste pour les importations, qui toutefois ne sont pas limitées. Mais les importateurs peuvent être astreints à acquérir des œufs du pays dans une proportion compatible avec leurs achats à l'étranger, — proportion fixée à 30 % de la moyenne des importations des deux années précédentes, et qui peut être portée à 35 % si les circonstances l'exigent.

Les légumes. Avant la guerre, la surface cultivée en légumes atteignait, en Suisse, 9000 ha. Pendant la guerre, elle fut de 17.000 ha. Depuis lors, elle est retombée à 11.000 ha. La production a passé de 25.300 wagons de dix tonnes, en 1939, à 28.100 wagons en 1952. Mais, comme l'automne 1953 a été exceptionnellement favorable à la culture des légumes, l'écoulement se heurte à d'assez grandes difficultés. Les stocks chez les propriétaires et les entreprises commerciales approchent du double de ceux de l'an dernier à la même époque.

* *

Le Jura au Grand Conseil de Berne. La dernière session du parlement cantonal s'est occupée de diverses subventions d'intérêt public en faveur du Jura : 50,000 francs pour la remise en état du chemin communal Vauffelin-Plagne ; 124,000 francs pour la rénovation des bâtiments de l'Ecole cantonale de Porrentruy ; 500,000 francs pour le nouvel hôpital de Porrentruy ; 75,000 francs de subvention supplémentaire à l'hôpital de Laufon ; 236,450 francs pour les bâtiments scolaires de Saicourt et du Fuet ; 68,000 francs pour les logements du corps

enseignant de Saulcy ; 75,000 francs pour l'hospice d'internement de Sonvilier ; 37,820 francs pour l'hôpital de Saint-Imier ; 64,050 francs au Syndicat des eaux de la Haute-Ajoie ; 158,700 francs pour le Syndicat des eaux des Franches-Montagnes ; 49,920 francs pour le bâtiment scolaire de la Montagne de l'Envers de Sonvilier ; 68,180 francs pour les logements du corps enseignant de Lajoux.

Le Syndicat des eaux des Franches-Montagnes termine l'exercice 1953 avec un actif réjouissant. Non seulement l'alimentation en eau potable puisée à Cortébert ne marque aucun fléchissement, mais la nappe productrice a permis un excédent de consommation de près de 300.000 m³ par rapport aux prévisions, — excédent dont ont bénéficié, en particulier, Tramelan, Les Bois, La Ferrière, Saignelégier et Les Breuleux.

* *

Vers un Syndicat Doubs-Ajoie pour l'alimentation en eau potable. Les représentants des autorités communales de Courgenay, Alle, Bonfol, Porrentruy et Saint-Ursanne ont constitué un comité d'initiative tendant à la réalisation d'un projet, devisé à deux millions de francs, prévoyant le captage de la nappe souterraine des Champs-Fallats et l'amenée de cette eau, au moyen d'un système de pompage, par le tunnel de la Croix, jusqu'aux villages d'Ajoie.

* *

Le Syndicat chevalin « Ajoie », bien que restant toujours le plus important des 75 syndicats de cet ordre en Suisse, subit cependant une régression, constatée à sa dernière assemblée générale. Les fils d'agriculteurs n'entrent plus, autant que précédemment, dans la cavalerie ; bon nombre d'entre eux demandent à être incorporés dans les armes motorisées. Le syndicat conserve toutefois une belle prospérité : 1421 sujets primés, dont 948 juments, 480 pouliches et 13 jeunes étalons, détenus par 585 membres, contre 616 l'année dernière.

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Introduction de nouvelles industries

Notre association vient de passer un contrat avec la ville de Bienne en vertu duquel l'Office pour l'étude de nouvelles industries de Bienne étendra son activité aussi au Jura bernois. Il s'appellera dès maintenant

Office pour l'introduction de nouvelles industries Bienne-Jura.

Adresse : 49, Rue Centrale, Bienne.

N° tél. : 032/2 73 11.

Titulaire : M. Hermann Strauss, Ing.-Conseil.

Pour toutes les affaires relatives à l'introduction de nouvelles industries dans le Jura, on est prié de s'adresser soit à M. F. Reusser, président de l'ADIJ à Moutier, soit directement à l'Office de Bienne.

ORGANES DE L'ADIJ

Adm. du bulletin: R. STEINER. Resp. de la rédaction: MM. REUSSER et STEINER
Publicité Par l'administr. du Bulletin — Editeur: Imp. du Démocrate S.A., Delémont
Présid.: F. REUSSER, Moutier, tél. 6 40 07. Scrét.: R. STEINER, Delémont, tél. 2 15 38

Caissier : H. FARRON, Delémont. tél. 2 14 37

Compte de chèques postaux de l'ADIJ : Delémont, IVa 2086

Abonnement annuel : Fr. 8.— Prix du numéro : Fr. 1.—

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source